





DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

RENTREE 2024

JOURNEE D'INFORMATIONS: <u>VENDREDI 30 AOUT 2024 DE 9H A 16H30</u>

RENTREE: <u>LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 à 10H</u>

L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS DEMANDES EST A RETOURNER PAR COURRIER A IFSI

17 rue Guillaume Briçonnet – 77100 MEAUX

POUR LE 19 AOUT 2024 DERNIER DELAI.

NOUS VOUS CONSEILLONS D'ENVOYER VOTRE DOSSIER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AFIN D'EN VERIFIER LA CONFORMITE.

Le secrétariat sera fermé du 5 Août au 18 Août 2024

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

TOUTES LES PIECES DEMANDEES DEVRONT ETRE FOURNIES LORS DE VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

DANS LE CAS CONTRAIRE VOTRE INSCRIPTION SERA REJETEE

- 1 La photocopie de la carte nationale d'identité recto/verso ou du titre de séjour ou du passeport en cours de validité
- 2 2 photos d'identité (dont une à coller sur la fiche du dossier administratif, mettre votre nom au dos de l'autre photo)
- 3 1 relevé d'identité bancaire à vos nom et prénom
- **4** La photocopie de votre titre d'accès au concours, baccalauréat ou du relevé de notes (si baccalauréat étranger joindre l'équivalence enic-naric et le niveau de langue B2), DAEU
- 5 La fiche de renseignements « dossier administratif » dûment remplie
- **6** Dossier de demande de dispense si vous êtes éligible
- 7 La fiche de renseignements de prise en charge de la formation
- 8 La photocopie de l'attestation de « Journée défense et citoyenneté »
- 9 La photocopie de l'attestation de droit à l'assurance maladie
- **10** L'attestation d'inscription à la contribution C.V.E.C (**voir information C.V.E.C**) **OU**

L'attestation d'exonération à la contribution C.V.E.C (voir information C.V.E.C)

11 - Les droits d'inscription d'un montant de 175 Euros. (JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE JUSTIFICATIF DE VIREMENT)

par virement bancaire sur le compte suivant : PRECISER DANS LE LIBELLE DE VOTRE VIREMENT BANCAIRE : NOM, PRENOM, OBJET DU VIREMENT : FRAIS D'INSCRIPTION

Pour les étudiants dits « extra-communautaires »d'un montant de **2770 Euros par année** (arrêté du 19 avril 2019)

En cas d'annulation d'inscription, les droits de scolarité reste acquis à l'IFP

TRESOR PUBLIC

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre comptes (virements, paiements des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	77000	00002002670	13

Domiciliation TPMELUN

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1007 1770 0000 0020 0267 013

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte : REGIE DE RECETTES IFSI SITE M GHEF CENTRE HOSPITALIER 6-8 RUE SAINT FIACRE 77100 MEAUX

12- Le certificat médical ci-jont **datant de moins de 3 mois** établi par un médecin agrée ARS (les listes des médecins agrées sont disponibles sur le site des ARS de votre département)

ATTENTION LE CERTIFICAT MEDICAL DU MEDECIN AGREE CONDITIONNE L'INSCRIPTION DEFINITIVE EN FORMATION

13 – Le certificat médical de vaccinations ci- joint

Il est impératif de mettre à jour dès à présent vos vaccinations notamment l'hépatite B qui s'inscrit dans un schéma vaccinal plus long.

14 – Une assurance « Responsabilité Civile » couvrant les_étudiants en soins infirmiers dans le cadre de stages hospitaliers et extra-hospitaliers pour l'année scolaire de septembre à août.

circulaire « DGOS/RH1 no 2010-243 du 5 juillet 2010 relative aux modalités de mise en oeuvre de la réforme LMD au sein des instituts de formation en soins infirmiers »

Les étudiants doivent être garantis pour l'ensemble des risques suivants couvrant la responsabilité civile, tant lors du stage que des trajets occasionnés par celui-ci :

- accidents corporels causés aux tiers ;
- accidents matériels causés aux tiers ;
- dommages immatériels.

Ces termes doivent IMPERATIVEMENT figurer sur l'attestation d'assurance

- 15 La fiche d'informations de stage signée
- 16 Attestation des parents pour les étudiants mineurs
- 17- Formulaire de demande d'aménagement pour les étudiants en situation de handicap

INFORMATIONS DIVERSES

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'institut de formation de Meaux n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les étudiants en situation de handicap ou ayant des troubles de santé peuvent solliciter une demande d'aménagements pour les examens et le suivi des études.

Le référent pour les personnes en situation de handicap est Madame Christine HAYOTTE chayotte@ghef.fr — 01-64-35- 21-50

CVEC

Les étudiants en soins infirmiers doivent obligatoirement s'acquitter de la CVEC qui est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018. Montant pour l'année 2024-2025 **103 euros**.

Ne sont pas concernés les étudiants en formation continue (formation prise en charge par un employeur ou organisme)

Tous les étudiants concernés doivent :

- s'inscrire en ligne sur le site du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales) : https://cvec.etudiant.gouv.fr
- Télécharger et imprimer l'attestation pour la fournir dans le dossier d'inscription

Les étudiants boursiers auront la possibilité de demander le remboursement auprès du CROUS avant le 31 mai de l'année en cours

BOURSE

Les demandes de bourse pour l'année 2024-2025 se font par inscription sur : $\frac{\text{https://ma-bourse-sanitaire-ou-sociale.iledefrance.fr}}{\text{sociale.iledefrance.fr}}$

.

Le matricule de l'IFSI de Meaux pour les demandes de bourse est le : **b3249v**

UPEC

L'inscription à l'UPEC est obligatoire. La procédure d'inscription vous sera transmise ultérieurement

DOSSIER PAIE DRH

A la rentrée un dossier sera à constituer pour la DRH pour le versement des indemnités de stage et des frais de déplacement liés aux stages.

Indemnités de stage :

1ère année : 36 euros par semaine de stage effectuée
2ème année : 46 euros par semaine de stage effectuée
3ème année : 60 euros par semaine de stage effectuée

Indemnités de transport selon certaines modalités qui vous seront expliquées à la rentrée.

MAJ JUIN 2024

A PREVOIR

- IMPERATIF PC Portable / connexion internet pour les cours-learning, évaluations dématérialisées, visio…)
- Accès à une imprimante
- Chaussures fermées, silencieuses, confortables, facilement nettoyables
- Une montre avec trotteuse
- Pour les tenues de stage, des informations vous seront données le jour de la rentrée

INFORMATIONS SUR LES DONNEES ADMINISTRATIVES VOUS CONCERNANT

L'IFSI DU GHEF-Site de Meaux traite vos données personnelles pour l'accomplissement de ses missions : Gestion des dossiers de candidatures à la formation, gestion des dossiers administratifs et pédagogiques, suivi des cursus de stages, de la sélection jusqu'à la fin de la formation. Les bases légales de ces traitements sont l'exécution d'une mission d'intérêt public ou le respect d'obligations légales. Les données sont conservées pendant le temps de votre cursus et sont archivées conformément aux dispositions réglementaires.

Vos données sont transmises aux personnels administratifs et formateurs ainsi qu'aux organismes extérieurs participant à la prise en charge des formations et autorités de tutelle. A titre d'exemple, l'IFSI du GHEF- Site de Meaux peut partager des informations relatives à votre dossier avec la Région ILE DE France, si ces informations sont nécessaires à la coordination et au suivi de votre parcours de formation. Certaines données personnelles doivent obligatoirement être fournies pour permettre votre inscription et la gestion de votre dossier. Le refus de fournir ces données pourrait entraîner l'impossibilité de vous inscrire ou de vous fournir certains services.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement de vos données et de limitation des traitements effectués. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au secrétariat de l'institut : ifsighef.meaux@ghef.fr

Aucun transfert de vos données personnelles en dehors de l'Union Européenne n'est effectué. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'autorité de contrôle compétente (en France, la CNIL) : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

DOSSIER ADMINISTRATIF FORMATION INFIRMIERE PROMOTION 2024-2027

RENTREE DU 2 SEPTEMBRE 2024

Cadre réservé à l'administration Types de sélection d'entrée : □ Parcoursup □ FPC (Formation Professionnelle Continue) Prise en charge de la formation : ○ Conseil Régional IDF ○ Promotion Professionnelle ○ Transition Pro ○ Individuel	РНОТО
ETAT CIVIL	
NOM DE NAISSANCE :Prénoms :	
NOM D'USAGE : épouse :	
Sexe : O féminin O masculin Nationalité :	
Date de naissance : Age : Lieu de Naissance :	
Département de naissance : Pays :	
Adresse Mail:@	
Adresse actuelle :	
Code Postal : Ville :	
Téléphone portable :	
Adresse pendant la formation :	
Code Postal : Ville :	
Téléphone portable :	
SITUATION FAMILIALE	
O Célibataire O Marié(e) O Pacsé(e) O Divorcé(e) O Ve	euf(ve)
Nombre d'enfants :âge :	
Profession du conjoint :	
SITUATION SOCIALE	
Numéro de Sécurité Sociale : _/////	

SITUATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Niveau d'études : (si	terminale, indiquez la série) :		
Baccalauréat Série : .		Année d'obtention :	
Autre Diplôme(s) obte	enu(s) :	Année d'obtention	
	nscrit sur votre <u>relevé de notes</u> du BAC s et une lettre)		
ACTIVITES PROFES	SIONNELLES ANTERIEURES PROFESSION	, STI	RUCTURE
épreuve d'évaluation	éficié d'un aménagement dans le cadre d'un n aménagement de scolarité en lien avec un	oui	des examens ou toute autro non non non non non non non no
	MOYEN DE TRAI	NSPORT	
Titulaire du Permis B Moyen de transport u	O OUI tilisé pendant la formation :	O NON	
O Véhicule Personne	el O Transport en commun		
Quelle est la durée de	e transport entre votre domicile et l'IFSI :		
	PERSONNE A PREVENIR EI	N CAS D'URGENCE	
Personne à contacte	er pour les étudiants mineurs :		
NOM :	Pre	énom :	
Lien de parenté :			
Adresse :			
Code Postal :	Ville:		
	Téle er en cas d'urgence :	éphone domicile :	
NOM :	Pre	énom :	
Lien de parenté :			
Adresse:			
Code Postal :	Ville:		
Téléphone portable :	Tál	éphone domicile ·	







INSTITUTS DE FORMATIONS PARAMEDICALES Site de Meaux

DEMANDE DE DISPENSE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT Année universitaire 2024 – 2025

Dossier sous format papier à déposer impérativement pour le lundi 2 septembre 2024 dernier délai auprès de Mme Da Fonseca, secrétariat référent de la formation infirmière

Les dossiers par mail ne seront pas acceptés

Nom de l'étudiant :
Prénom :
Téléphone :
Mail :
En application des articles 7 et 8 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié notamment par les
arrêtés des 29 décembre 2022 et 3 juillet 2023 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier :
« Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »
Pièces à joindre à votre demande
☐ Le formulaire rempli, daté et signé
☐ La copie d'une pièce d'identité
☐ Le(s) copies des diplôme(s) originaux détenu(s)
☐ Le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans
☐ Le cas échéant, le(s) certificat(s) du ou des employeurs attestant de l'exercice
professionnel de l'intéressé
☐ Un curriculum vitae
☐ Une lettre de motivation
☐ Une attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers
☐ Le contenu détaillé des enseignements suivis antérieurement traduit en français
Sans réception de ces documents dans les délais impartis, ou dossier incomplet, votre
demande ne sera pas étudiée

Demande de dispense des unités d'enseignements suivants :

•

UE	Intitulé	Semestre

Date	:		<i>/</i>	/	2024
------	---	--	----------	---	------

Signature





INSTITUTS DE FORMATIONS PARAMEDICALES Site de Meaux



PRISE EN CHARGE DU COUT DE LA FORMATION INFIRMIERE 8000 euros pour l'année 2024-2025

Nom et Prénom : Date naissance						
Adresse :						
Cocher la case qui correspond à votr Dans tous les cas joindre justific						
□ Demandeur d'emploi <u>inscrit à France TRAVAIL à l'entrée en format pas pris en charge par France TRAVAIL</u> (joindre attestation) Indiquer la région :	non 🗖					
D((5 : : 1 DOA (! : 1 : 05 00	11011					
	ns interruption (joindre certificat de					
□ Elève ou Etudiant <u>âgé de moins de 26 ans</u> avec interruption de sco démarrage de la formation (<i>joindre certificat de scolarité</i>)	larité de moins de 2 ans avant le					
□ Elève ou étudiant dont le <u>service civique</u> s'est achevé dans un déla (<i>joindre justificatif</i>)	i d'un an avant l'entrée en formation					
□ Bénéficiaire d'un <u>PEC – Parcours Emploi Compétences</u> (joindre ju	stificatif)					
□ Les apprenants relevant du <u>SPRF – Service Public Régional de Fo</u>	ormation (joindre justificatif)					
Vous êtes en : ☐ CDI ☐ CDD Date fin CDD : Coordonnées employeur et Téléphone :						
Prise en charge de la formation par votre employeur oui n no Précisez si vous bénéficiez d'une prise en charge : Transition Pro, 0 pôle emploi, etc.	n □ (<i>joindre le justificatif</i>) CPF, Formap, Uniformation, ANFH, AIF par					
□ Paiement personnel						
□ <u>Autres</u> (à préciser)	(joindre justificatif)					
DATE · Signature ·						

IMPORTANT

Critères de prise en charge de la formation par la Région Ile-de-France

Le coût de la formation pour l'année 2024-2025 est de 8.000 €

Le statut est considéré à l'entrée en formation et vaut pour toute la durée de la formation.

Sont éligibles au financement :

- → Les jeunes de moins de 26 ans en poursuite d'études sans interruption (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant);
- → Les jeunes de moins de 26 ans avec interruption de scolarité de moins de 2 ans avant l'entrée en formation :
- → Les jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation ;
- → Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par France Travail.
- → Les bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétences) ;
- → Les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) ;
- → Les apprenants relevant du SPRF (Service Public Régional de Formation) ;

Les élèves titulaires des Baccalauréats professionnels ASSP / SAPAT et les élèves titulaires d'un CAP « Accompagnant Educatif de la Petite Enfance » sont éligibles à la subvention régionale s'ils répondent aux critères d'éligibilité.

Ne peuvent prétendre à ce financement :

- Les agents publics (y compris en disponibilité);
- Les salariés du secteur privé en CDD ou CDI de plus de 78 heures par mois ;
- Toute personne ayant bénéficié d'une prise en charge partielle par Transition Pro ;
- Les abandons de formation intervenus dans le mois suivant l'entrée en formation ;
- Les apprentis ;
- Les personnes en validation des acquis de l'expérience (VAE);
- Les cursus partiels hormis les titulaires d'un BAC ASSP, SAPAT ou CAEPE s'ils répondent aux critères d'éligibilité;
- Les médecins et les sages-femmes diplômés à l'étranger.

Pour une prise en charge totale ou partielle du coût de la formation autre que la Région :

 Personne ayant un employeur : financement par l'employeur, Transition Pro, Uniformation, ANFH, CPF etc...





INSTITUTS DE FORMATIONS PARAMEDICALES Site de Meaux



CERTIFICAT MEDICAL - 1ère année IDE / AS - AP

(datant de moins de 3 mois)

ETABLI PAR UN MEDECIN AGREE PAR L'AGENCE REGIONALE DE SANTE

Je soussigné(e),			
Docteur en Médecine, a	agréé, certifie que :		
NOM DE NAISSANCE :			
NOM D'USAGE :			
PRENOM:			
Né(e) le			
Ne présente pas de co	ontre-indication ph	ysique et psychologique à l'	'exercice de la profession :
	■ Infirmier(e)		
	☐ Aide-Soignant(e	e)	
	■ Auxiliaire de Pu	ériculture	
		Fait à	le
		Signature et cachet du méde	cin

MAJ AVRIL 2024







CERTIFICAT MEDICAL DE VACCINATIONS

A compléter par le médecin traitant

Pour l'entrée en formation :

D'AIDE-SOIGNANTE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE INFIRMIERE NOM DE NAISSANCE: PRENOMS: DATE ET LIEU DE NAISSANCE. ADRESSE:

IFSI – IFAS – IFAP Site de Coulommiers 28 avenue Victor Hugo 77120 COULOMMIERS 01 64 65 73 11 ifsighef.clm@ghef.fr IFSI - site de Marne-la-Vallée 65 rue des labours 77700 MAGNY-LE-HONGRE 01 64 18 49 80 ifsighef.mlv@ghef.fr

TELEPHONE:

IFSI – IFAS – IFAP Site de Meaux 17 rue Guillaume Briçonnet 77100 MEAUX 01 64 35 21 50 ifsighef.meaux@ghef.fr

SELON LE CALENDRIER DES VACCINATIONS ET RECOMMANDATIONS **VACCINALES 2024**

4.4 Tableau 2024 des vaccinations pour les populations spécifiques

4.4.1 Tableau 2024 des vaccinations en milieu professionnel*

SANTÉ	DTP	Coque- luche	Grippe	Covid-19	Hépatite A	Hépa- tite B	Leptospi- rose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
Étudiants des professions médicales, paramédicales ou pharmaceutiques assistant dentaire	Obl	Rec	Rec	Rec		ОЫ						
Professionnels des établissements ou organismes de prévention et (ou de soins (liste selon arrêté du 15 mars 1991) dont les services communaux d'hygiène et de santé et les entreprises de transports sanitaires	Obl	Rec	Rec	Rec		Obl (si exposés)			Rec y compris si nés avant 1980, sans ATCD	Rec sans ATCD, séronéga- tif		
Professionnels libéraux n'exerçant pas en établissements ou organismes de prévention et/ou de soins	Rec	Rec	Rec	Rec		Rec (si exposés)						

de transports sanitaires Professionnels libéraux n'exerçant pas en établissements ou organismes de	Rec	Rec	Rec R	Rec ec (si				
prévention et/ou de soins				exposés				
1. ATTESTATION DE								
Arrêté du 2 août 2013 fixant publique (document joint)	t les co	nditions	s d'immunis	ation des personn	es mentionnées à l	'article L.	3111-4 d	u code de la santé
Je soussigné(e) Docte	ur:							
Adresse :								
Téléphone :								
Certifie que M					Né((e) le :		
a été vacciné(e) : • Contre la diphtéri	e, le 1	tétano	os, la poli	omyélite et la	coqueluche :			
			Dei	nier rappel D	TP effectué			
Nom du vaccin			Dose	Da	te		N° I	ot
		Der	nière inje	ction / Rappe	DTP et coque	luche		
Nom du vaccin			Dose	Da	te		N° I	ot
• Contre l'hépatite l (cocher les mentions			condition	s définies au v	erso, il / elle est	consid	éré(e) c	comme
	,	,	ntre l'hépa		oui [on 🗀	=
	•	•	,	accination :	oui [ا لـ	non 🗆	J
2. • FORTEMENT RI	ECO	MAN			ON DUDES:	_		
			KUU(EULE UKEIL	LON RUBEOLE	-		

ROUGEOLE OREILLON RUBEOLE									
Nom du vaccin Date N°lot									

3. <u>ATTESTATION DE VACCINATIONS RECOMMANDEES</u>

4	. , . , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
1-	Vaccination	antérieure

Vaccin intradermique ou Monovax®	Date (dernier vaccin)	N°lot

2- Si non vacciné(e) BCG ou si absence de preuve : laissé à l'appréciation du médecin

IDR à la tuberculine 5 U (si pas de vaccination BCG ou risque d'exposition)	Date	Résultat (en mm)
Vaccination BCG (si non antérieurement réalisé ou si risque)	Date	Résultat (en mm)

A CONTRACTE LA VARICELLE

OUI
NON

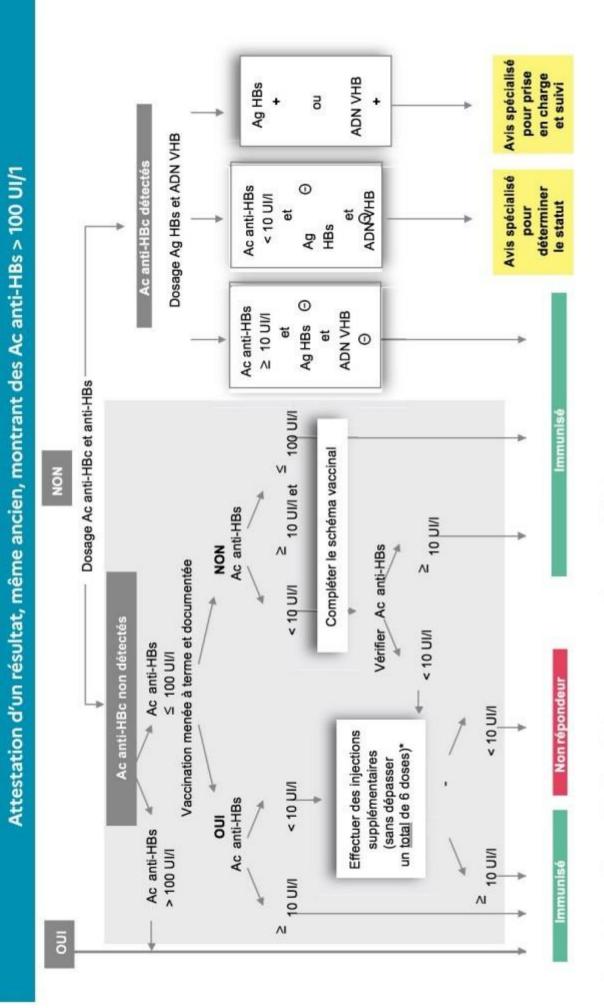
VARICELLE										
Nom du vaccin	Date	N°lot								

GRIPPE SAISONNIERE										
Nom du vaccin	Date	N°lot								

Fait à	Cachet et signature du médecin
e	

4.8 Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des professionnels de santé

Instruction no DGS/R11/R12/2014/21 du 21 janvier 2014 relative aux modalités d'application de l'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=IORFTEXT000027830751&categorieLien=id



*Sauf cas particulier voir 4º de l'annexe 2 de l'anrêté Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B







FICHE D'INFORMATION POUR LES STAGES IDE 2024-2027

Nom	:										 						
Préno	n	n	:														

Vous avez choisi d'intégrer l'Institut de Formations Paramédicales du GHEF (IFSI de Coulommiers, IFSI de Magny-Le-Hongre ou IFSI de Meaux).

La formation, d'une durée de 3 ans, repose sur l'alternance entre la théorie et la pratique. Lors de la première année, vous aurez 3 stages d'une durée de 5 semaines :

- Stage 1 : du 7 octobre au 10 novembre 2024
- Stage S2A: du 10 février au 16 mars 2025
- Stage S2B : du 19 mai au 22 juin 2025

Les différents types de stages

Le référentiel de formation prévoit 4 types de stage représentatifs des situations rencontrées sur les différents lieux d'exercice de l'infirmière. Vous devez effectuer au moins un stage dans chaque famille de soins durant votre parcours.

- Soins de courte durée (médecine, chirurgie, urgences, réanimation, obstétrique...)
- Soins en santé mentale et psychiatrie (Unités fermées, ouvertes, Centre Médico Psychologique...)
- Soins de longue durée et soins de suite et réadaptation (gériatrie, Soins de Suite et de Réadaptation, Unités de Soins de Longue Durée...)
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, domicile, crèches, santé au travail, collèges, lycée, libéral...)

Les stages sont organisés et planifiés par l'IFSI. Chaque étudiant a la possibilité d'effectuer des démarches individuelles pour rechercher un ou plusieurs stages qui devront être ensuite validés par le référent pédagogique et la coordinatrice des stages.

Pour vous accompagner, vous trouverez en pièces jointes :

- Une liste non exhaustive qui répertorie des structures qui accueillent des étudiants en soins infirmiers.
- Une demande d'accord de stage (la page 1 est à renseigner par vous, la page 2 par l'établissement qui a accordé le stage)

Cette demande complétée est à envoyer par mail à : <u>ifsighef.stage@ghef.fr</u>

Attention les Hôpitaux du GHEF (Coulommiers, Jossigny, Jouarre et Meaux) nous accordent des places à l'année. Vous ne devez pas faire de demande auprès des services.

<u>A savoir</u>: Les horaires durant les stages correspondent aux horaires de service (matin, soir, nuit, coupure, weekend...). Vous devez vous adapter au planning qui vous sera transmis par le cadre de service.

Les stages proposés par l'IFSI tout au long de votre parcours peuvent s'effectuer dans divers établissements sanitaires et sociaux en Seine et Marne, mais aussi dans un département limitrophe ou sur Paris.

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance des informations relatives aux stages et m'engage à être autonome lors de ma formation, tant pour venir en cours que pour me rendre sur les lieux de stage attribués.

Fait à :
Le :
Signature :









DEMANDE DE STAGE

Le dossier est déposé auprès de la coordinatrice des stages. Tout dossier incomplet ou hors délai selon la date fixée sera refusé. Cette place est en supplément de celles déjà accordées à l'IFSI

NOM:		Prénom:
IFSI:		
□ ESI 1èreA	□ ESI 2èmeA	□ ESI 3èmeA
□ Elève AS		□ Elève AP
Dates du stage :		
Adresse (durant le	e stage):	
Téléphone :		
Mail :		
Nom du référent j	pédagogique :	
Signature pour ac	cord du référent péda	gogique
Signature de l'étu	diant ou de l'élève :	

Coordinatrice des stages :

STAFA Sylvie sstafa@ghef.fr

06 42 87 29 00

Secrétariat :

Ifsighef.stage@ghef.fr

Fiche de renseignements

No	m de la structure :							
No	Nom du Directeur de l'établissement :							
Ad	Adresse et coordonnées téléphoniques :							
Ad	Adresser la convention à :							
No	m :	Prénom	:					
Fo	nction :							
Ad	resse mail :							
Ad	resse du lieu de stage	·:						
Se	rvice :							
Nor	Nom du cadre de santé ou maitre de stage :							
Télé	Téléphone et mail du cadre de santé ou maître de stage :							
ı	Ta	ampon						
			Signature					

Terrains de stage uniquement sur demande individuelle

STRUCTURE	Disciplines de stage	LIEU	TELEPHONE POUR CONTACTER LES SERVICES	COORDO STAGES	MAIL
CLINIQUE DU PAYS DE SEINE - INICEA	SM-PSY	BOIS LE ROI	01 64 81 15 15		
CH BRIE COMTE ROBERT	SICLV / SSR	BRIE COMTE ROBERT	01 60 62 62 62	Mme Cécile DROUIN (Cadre sup)	
HOPITAL PRIVE MARNE CHANTEREINE		BROU SUR CHANTEREINE	01 64 72 74 00		
RESIDENCE LA PETITE MAISON	EHPAD	CHEVRY COSSIGNY	01 64 05 28 23		
CENTRE DE LA GABRIELLE	IME	CLAYE-SOUILLY	01 60 27 68 68	Mme FAVROT Emilie	infirmerie.lagabrielle@mfpass.fr
FOYER DE VIE LES TILLEULS	HANDICAP	CONDE SAINTE LIBIAIRE	01 64 63 55 30		
MELOD'HIER	EHPAD	COUBERT	01 64 06 71 33		direction@melodhier.com
CENTRE DE REEDUCTION		COUBERT	01 64 42 21 09	Mr VASSAL Grégory	gregory.vassal@ugecam.assurance-maladie.fr
ABBAYE NOTRE DAME	EHPAD	FAREMOUTIERS	01 64 20 05 49	Mme MAHIEU Coralie	coralie.mahieu@abbayedefaremoutiers.fr
HOPITAL FORCILLES	SSR / SMR	FEROLLES ATTILLY	01 60 64 60 60		
KORIAN ST GENEVIEVE	EHPAD	HERICY	01 60 74 51 08		korian.SainteGenevieve@korian.fr
FRELICOT NATHALY	IDEL	LIZY SUR OURCQ	06 48 69 47 73		
CLINIQUE SAINT FARON	Soins de courte durée / SCD	MAREUIL LES MEAUX	08 26 20 77 27	Mme BONNET Corinne	c.bonnet@groupesaintgatien.com
SDIS 77	CENTRE DE SECOURS	MELUN	01 60 56 83 90		
CLINIQUE LES FONTAINES	SCD	MELUN	01 60 56 40 00	Mme GONZALEZ Estelle	e.gonzalez@groupesaintgatien.com
CH DE MELUN	USLD	MELUN	01 64 71 61 33		adm.clement@ch-melun.fr
LE PARC FLEURI	EHPAD	MORMANT	01 64 06 92 93	Mme SEQUEIRA Neuza	idec39@france-horizon.fr
SSR LNA ORGEMENT	SSR / SMR	ORGEMONT -MEAUX	01 74 81 04 00	DIRECTION DES SOINS - Mme VANDENBOSSCHE	dsi.pso@Ina-sante.com

RESIDENCE LE PARC	SSR	PONTAULT COMBAULT	01 64 40 75 75	Mme AMAYENE Michèle	michele.amayene@probtp.com		
LA TABLE RONDE	EHPAD	PROVINS	01 60 67 67 64		latableronde@groupe-acppa.fr		
CH LEON BINET		PROVINS	01 64 60 40 00		ifsi@ch-provins.fr		
ACEP LE PATIO	EHPAD	ROISSY EN BRIE	01 60 34 88 01				
INSTITUT READAPTATION DE SERRIS	SSR / SMR	SERRIS	01 60 42 76 00	Mme FERREIRA Marine - IDEC	idec.ims@lna-sante.com		
CLINIQUE DE TOURNAN	Soins de courte durée / SCD	TOURNAN EN BRIE	08 25 16 42 42	Mme BONNET Corinne	c.bonnet@groupesaintgatien.com		
EPGT - ETABLISSEMENT PUBLIC GERONTOLOGIQUE	SSR / SMR	TOURNAN EN BRIE	01 64 42 18 01		accueil@epgtournan.fr		
HLRS - HOPITAL VILLIERS SAINT DENIS	SSR / SMR	VILLIERS SAINT DENIS	03 23 70 74 66	Mme GAILLOT Renée	renee.gaillot@hlrs-villiers.net		
RESIDENCE L'AUBETINE	EHPAD	VILLIERS ST GEORGES	01 64 60 50 64		secvilliers@asso-lesbruyeres.org		
SMR Réadaptation cardiaque	SSR / SMR	VILLENEUVE SAINT DENIS	01 60 43 59 59	Mme ZAMBERA	surveillante@centrecardio-crcb.fr		
CHÂTEAU DU POITOU	EHPAD	VILLEVAUDE	01 60 27 67 00		direction-chateau-du-poitou@groupe-sos.org		
HÔPITAL privé de l'EST Parisien	Soins de courte durée / SCD	AULANY SOUS BOIS	01 48 19 33 33				
CHI ROBERT BALLANGER	Soins de courte durée / SM-PSY	AULANY SOUS BOIS	01 49 36 71 23	Mme ALTUNAY Sibel	rb.coordinatrice.stages@ght-gpne.fr		
USLD LES FORALIES	USLD	BAGNOLET	01 49 20 50 50		accueil.lesfloralies@probtp.com		
RESIDENCE ACCUEIL AU RIVES DE L'OURCQ	SM-PSY	BOBIGNY	09 63 67 96 30				
	SSR / SMR	BONDY	01 41 55 52 52		medical.ambroisepare@groupecolisee.com		
CLINIQUE DES PLATANES	SSR / ADDICTO	EPINAY SUR SEINE	01 49 21 89 00				
HÔPITAL PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	Soins de courte durée / SCD	LE BLANC MESNIL	01 86 86 34 44	LAMBOULE Mathieu			
CLINIQUE DU BOURGET	SSR / SMR	LE BOURGET	01 86 86 97 00				
CLINIQUE DU PRE ST GERVAIS - CLINEA	SCD / SSR	LE PRE ST GERVAIS	01 57 42 10 05	Mme LOMGA	surgen.presaintgervais@orpea.net		
CLINIQUE DE GARGAN - INICEA	SSR / SMR	LIVRY-GARGAN	01 82 37 17 17				
USLD LES ORMES	USLD	MONTFERMEIL	01 45 09 70 00		jlfeutrie@ch-montfermeil.fr		
GHI LE RAINCY	Soins de courte durée / SCD	MONTFERMEIL	01 41 70 80 00		rm.secretariat.stage@ght-gpne.fr		

CHI ANDRE GREGOIRE	Soins de courte durée / SCD	MONTREUIL	01 49 20 30 40	Mme BARTH Nadine	ag.coordinatrice.stages@ght-gpne.fr		
USLD LA ROSERAIE MAISON BLANCHE	USLD	NEUILLY SUR SEINE	01 49 44 33 25		laroseraie@ch-maison-blanche.fr		
GROUPE HOSPITALIER	Hugo	NEUILLY SUR SEINE	01 46 39 89 89				
PRIVE AMBROISE PARE - HARTMANN	Hugo	NEUILLY SUR SEINE	01 46 41 88 88				
	SCD - 5 rue Pierre Cherest	NEUILLY SUR SEINE	01 46 41 86 86				
EPS DE VILLE-EVRARD	SM-PSY	NEUILLY SUR SEINE	01 43 09 30 30	SOUFFRON Damien	d.souffron@epsve.fr		
AMERICAN HOSPITAL OF PARIS	SCD	NEUILLY SUR SEINE	01 46 41 25 25				
INSTITUT DE READAPTATION DE ROMAINVILE - LNA SANTE	SSR / SMR	ROMAINVILLE	01 41 83 58 20				
MAS PRESSENSE	SM-PSY	SAINT DENIS	01 41 57 33 50 ou se déplacer				
USLD CASANOVA DU CH DE ST DENIS	USLD	SAINT DENIS	01 42 35 60 76		elisabeth.frey@ch-stdenis.fr		
HOPITAL RENE-MURET	SM-PSY / SSR	SEVRAN	01 41 52 59 99				
HÔPITAL PRIVE DU VERT GALANT	Soins de courte durée / SCD	TREMBLAY EN FRANCE	01 86 86 93 00				
EHSMR VIVRE ET DEVENIR SAINTE MARIE	SSR / SMR	VILLEPINTE	01 49 36 68 00	Mme CHAMBORD	d.chambord@vivre-devenir.fr		
RESIDENCE ACCUEIL LUPPE	SM-PSY	VILLEPINTE	01 43 83 46 50				
RESIDENCE BONHEUR	EHPAD	ALFORTVILLE	01 45 18 88 48		mboukharssa@le-grand-age.fr		
MAPA JOSEPH FRANCESCHI	EHPAD	ALFORTVILLE	01 45 18 87 00		secretariat-direction@le-grand-age.fr		
ERIK SATIE	EHPAD	BONNEUIL SUR MARNE	01 57 44 33 00		secretariat-erik-satie@groupe-sos.org		
RESIDENCE DES BORDS DE MARNE	EHPAD	BONNEUIL SUR MARNE	01 45 13 91 20		abcd94@orange.fr		
HÔPITAL SAINT CAMILLE	Soins de courte durée / SCD	BRY SUR MARME	01 49 83 10 10	Mme KLAMBER	s.klamber@ch-bry.org		
HÔPITAL PRIVE MARNE LA VALLEE	Soins de courte durée / SCD	BRY SUR MARNE	01 43 14 80 00	Mme BLOQUET	j.bloquet@ramsaygds.fr		
FONDATION FAVIER - VAL DE MARNE	SICLV	BRY SUR MARNE	01 49 83 47 00				
CLINIQUE CHAMPIGNY	Soins de courte durée / SCD	CHAMPIGNY SUR MARNE	01 86 86 10 01	Mme MARIE Christèle	christele.marie@ramsaysante.fr		

RESIDENCE ARC BOISE	EHPAD	CHAMPIGNY SUR MARNE	01 41 77 69 00		res-arcboise@colisee.fr		
HOPITAL PRIVE PAUL D'EGINE	Soins de courte durée / SCD	CHAMPIGNY SUR MARNE	01 86 86 66 00	Mme LEPAN Emilie	emilie.lepan@ramsaysante.fr		
CHU MONDOR	Soins de courte durée / SCD	CRETEIL	01 49 81 29 96	Mr MAZOYER HASSAN Claude	claude.mazoyer@aphp.fr		
USLD DE M'HOPITAL ALBERT CHENEVIER	USLD	CRETEIL	01 49 81 31 31		direction.mondor@hmn.aphp.fr		
CH-MANHES	SM-PSY / SSR	FLEURY MEROGIS	01 69 25 64 00				
HECTOR MALOT	EHPAD	FONTENAY SOUS BOIS	01 41 95 41 00				
FONDATION VALLEE	PEDO PSY	GENTILLY	01 41 24 81 00	Mme KHENISSI Mouna	mouna.khenissi@ch-fondationvallee.fr		
LE SACRE CŒUR	EHPAD	GENTILLY	01 49 08 38 38		contact.sacrecoeur@monsieurvincent.org		
HOPITAL CHARLES FOIX	SSR / SMR / PSY	IVRY SUR SEINE	01 49 59 40 00		secretariat.cfxifsi@dfc.aphp.fr		
L'ORANGERIE	EHPAD	IVRY SUR SEINE	01 32 09 95 63		accueil-orangerie@refugecheminots.asso.fr		
CLINIQUE LES TOURNELLES - CLINEA	SCD / SSR	L'HAY LES ROSES	01 41 24 32 74				
USLD GERONTOPSYCHIATRIQUE MARIE CAZIN	USLD/PSY	LA QUEUE EN BRIE	01 45 93 75 64		patricia.courtet@ch-les-murets.fr		
VILLA CAUCACIENNE	EHPAD	LA QUEUE EN BRIE	01 71 34 13 00		contact.caudacienne@lna-sante.com		
CH LES MURETS	SM-PSY	LA QUEUE EN BRIE	01 45 93 71 71		gestion.stages@ch-les-murets.fr		
CLINIQUE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES	Soins de courte durée / SCD	VILLENEUVE SAINT GEORGES	01 45 10 82 00	Mme VAUCONSANT Catherine	secretariat.dssi@chiv.fr		
CLINIQUE DU PERREUX - INICEA	SMR	LE PERREUX	01 48 71 61 40				
LA CASCADE	EHPAD	LE PERREUX	01 43 24 25 52		cascade@aoapar.fr		
KORIAN LES LIERRES	EHPAD	LE PERREUX	01 48 71 95 00		korian.leslierres@groupe-korian.com		
FONDATION GOURLET BONTEMPS	EHPAD	LE PERREUX	01 43 24 25 02		accueil@gourlet-bontemps.fr		
USLD HENRI MONDOR - SITE EMILE ROUX	USLD	LIMEIL BREVANNES	01 45 95 80 80		direction.emileroux@erx.aphp.fr		
CLINIQUE DE GARGAN - INICEA	SSR / SMR	LIVRY-GARGAN	01 82 37 17 17				
MAISON DE SANTE	SM-PSY	NOGENT SUR MARNE	01 45 14 70 00				
FONDATION FAVIER LEPOUTRE	EHPAD	NOGENT SUR MARNE	01 45 14 31 00		ccherubin@fondation-favier.fr		
MAISON NATIONALE DES ARTISTES	EHPAD	NOGENT SUR MARNE	01 48 71 28 08		ehpad@fondationdesartistes.fr		
HÔPITAL PRIVE ARMAND BRIARD	Soins de courte durée / SCD	NOGENT SUR MARNE	01 86 86 12 12	Mme HEBERT Brigitte	b.hebert@ramsaygds.fr		
FONDATION FAVIER AMBOILE	EHPAD	ORMESSON SUR MARNE	01 58 08 94 00		admissions@fondation-favier.fr		
		•	•	•	-		

JEANNE D'ARC - HOPITAL PRIVE - INICEA	SM-PSY	SAINT MANDE	01 49 57 26 00		
LA SEIGNEURIE	EHPAD	SAINT MANDE	01 49 74 83 00		
HOPITAUX DE SAINT MAURICE	SCD	SAINT MAURICE	01 43 96 61 61		
KORIAN LE JARDIN DE NEPTUNE	EHPAD	SAINT MAUR DES FOSSES	01 55 12 21 60		administration.jardindeneptune@korian.fr
RESIDENCE SEVIGNE	EHPAD	SAINT MAUR DES FOSSES	01 41 81 46 46		direction.sevigne@Ina-sante.com
RESIDENCE DE L'ORME	EHPAD	SAINT MAUR DES FOSSES	01 45 11 01 60		saint-maur@orpea.net
LES FLEURS BLEUES	EHPAD	SAINT MAUR DES FOSSES	01 48 83 35 23		ehpadfb@gmail.com
RESIDENCE DE L'ABBAYE	EHPAD	SAINT MAUR DES FOSSES	01 55 12 17 20		abcd94@orange.fr
RESIDENCE LES TILLEULS	EHPAD	SUCY EN BRIE	01 49 82 93 50		accueil.lestilleuls@lvlt.fr
RESIDENCE DE LA CITE VERTE	EHPAD	SUCY EN BRIE	01 56 73 20 40		abcd94@orange.fr
HOPITAL PAUL BROUSSE	SCD - SSR / PSY	VILLEJUIF	01 45 59 30 00		pbr-recrutement.dsap@aphp.fr
USLD LES VIGNES	USLD	VILLENEUVE SAINT GEORGES	01 45 10 19 00		secretariat.vignes@chiv.fr
CLINIQUE BOYER	SSR / SMR	VILLENEUVE SAINT GEORGES	01 45 10 97 97		
USLD DI CH VICTOR DUPOUY	USLD	ARGENTEUIL	01 34 23 27 07		sylvain.groseil@ch-argenteuil.fr
HOPITAL SIMONE VEIL	SCD - PSY et PEDOPSY	EAUBONNE et MONTMORENCY	01 34 06 60 00	Cellule stage 01 34 06 60 27	demande.stage@ch-simoneveil.fr
USLD DU CH DE GONESSE	USLD	GONESSE	01 34 53 20 94		
CLINIQUE D'OSNY - INICEA	PSY	OSNY	01 34 24 75 75		
HOPITAL DE PONTOISE	SCD	PONTOISE	01 30 75 40 40	Mme BONNAL Estelle	estelle.bonnal@ght-novo.fr
AEROPORT DE PARIS - CDG	URGENCES MEDICALES ET SOINS	ROISSY CHARLES DE GAULLE	01 48 62 28 01	Dr THOMAS Patrick	patrick.thomas@adp.fr
CLINIQUE DU PARC	SCD - PSY - SOINS DE SUITE	SAINT OUEN L'AUMÔNE	01 34 40 41 42		
HOPITAL PRIVE CLAUDE GALIEN	SCD	QUINCY SOUS SENART	01 69 39 90 00		
MAS LE MASCARET	MAS	TIGERY	01 60 91 82 02	Mme NERIN Ophélie	o.nerin@alterite.eu
CLINIQUE DU LOUVRE	SCD	PARIS 1er	01 53 40 60 60		
CHEMINS D'ESPERANCE	EHPAD	PARIS 6ème	01 53 63 63 00		
HOPITAL LARIBOISIERE - FERNAND WIDAL	Soins de courte durée / SCD - PSY	PARIS 10ème	01 49 95 65 65	MAURY Françoise	francoise.maury@aphp.fr

HOPITAL SAINT LOUIS	Soins de courte durée / SCD	PARIS 10ème	01 42 49 95 14		
HOPITAL ARMAND TROUSSEAU	SCD (spécialités Pédiatrie et polyhandicap	PARIS 12 ème	01 44 73 74 75		
HOPITAL SAINT ANTOINE	SCD	PARIS 12ème	01 49 28 20 00		
ADM 13	HDJ POUR ADULTES	PARIS 13ème	01 53 80 88 82		
GHU PITIE SALPETRIERE	Soins de courte durée / SCD	PARIS 13ème	01 42 16 00 00		stages.aphpsu@aphp.fr
RESEAU IDF D'HEMATOLOGIE INCOLOGIE PEDIATRIQUE (RIFHOP)		PARIS 13ème	01 48 01 90 21	GILET Céline	celine.gilet@rifhop.net
HOPITAL LEOPOLD BELLAN	SSR / SMR	PARIS 14ème	01 40 48 68 68		
HOPITAL COCHIN - PORT ROYAL	Soins de courte durée / SCD	PARIS 14ème	01 58 41 41 41		
HOPITAL NECKER - ENFANTS MALADES	Soins de courte durée / SCD	PARIS 15ème	01 44 49 40 00	GUTH Maud (CDS réa)	maud.guth@aphp.fr
HOPITAL GEORGES POMPIDOU	SCD	PARIS 15ème	01 56 09 20 00		
CLINIQUE BIZET	SCD - SSR	PARIS 16 ème	01 40 69 35 02	CROPAGE Sophie (Directice des soins)	sophie.cropage@clinique-bizet.com
CLINIQUE DU TROCADERO	SCD	PARIS 16 ème	01 40 72 41 10		
HOPITAL BICHAT CLAUDE BERNARD	Soins de courte durée / SCD	PARIS 18ème	01 40 25 80 80	CRUAU Jocelyn et BARRE Corine	stagesparamedicaux.bch@aphp.fr
CLINIQUE MAUSSINS NOLLET	SCD (spécialités Chir Ortho)	PARIS 19ème	01 40 03 12 12		
CLINIQUE CANAL DE L'OURCQ - INICEA	SMR	PARIS 19ème	01 55 56 53 00		

La liste n'est pas exhaustive. Il vous faut préparer un CV et une lettre de motivation. Vous pouvez chercher pour toutes vos périodes de stage à venir.







INSTITUTS DE FORMATIONS PARAMEDICALES Site de Meaux

ATTESTATION DES PARENTS / TUTEUR LEGAL POUR UN ETUDIANT MINEUR A L'ENTREE EN FORMATION

Nom et Prénom	ı de l'étudiant :		
Nous soussigné	ės:		
Le père :	Adresse postal	e:	Prénom:
La mère :	Adresse postal	e:	Prénom :
Le tuteur / tutric	Adresse postal	e:	Prénom :
			es du GHEF à déclencher la prise en charge médicale d'accident du travail et / ou en cas d'urgence ;
Fait à :		Fait à :	Fait à :
Le : Le père Signature :		Le : La mère Signature	Le : Le tuteur / tutrice légal (le cas échéant) Signature



INSTITUTS DE FORMATIONS PARAMEDICALES Site de Meaux



Référent handicap

Formation aide-soignante
Formation auxiliaire de puériculture
Formation infirmière

Mme Christine HAYOTTE
Tél: 01 64 35 21 50
E-mail: chayotte@ghef.fr

Formulaire de demande d'aménagement de la formation pour un apprenant en situation de handicap*

* Il existe une grande variété de handicap : les déficiences (auditives, visuelles, motrices), les maladies chroniques (asthme ; diabète, ...), les troubles « DYS » (dyslexie, dyspraxie, ...), les troubles de l'apprentissage, TDAH ...

NOM : PRÉNOM : DATE D'ENTRÉE EN FORMATION	Formation	Formation aide-soignante Formation auxiliaire de puériculture Formation infirmière				
Ce formulaire de demande d'amé dès leur entrée en formation. accompagnement personnalisé et vous.	Il sera transmis au référe	nt handi	cap qı	ui vous	propos	era un
Etes-vous en situation de handic	ap* ?	OUI		NON		
Si oui, avez-vous une notification	n en cours de validité ?	OUI		NON		
Si oui, laquelle (joindre obligatoi - MDPH □ - Autres □ Précisez :	rement la notification) ?					
Avez-vous besoin d'aménagement Si oui, lesquels ?						
Date :	Signature de l'app (Et de ses parents s		ineur)			



RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

Formations sanitaires et sociales

Bénéficiez d'une bourse pendant vos études

Réussissez votre parcours de formation dans le secteur sanitaire ou social. Bénéficiez d'une bourse via la nouvelle plateforme Ma bourse sanitaire ou sociale



Une nouvelle plateforme dédiée plateforme dédiée https://ma-bourse-sanitaire-ou-sociale.iledefrance.fr

a Région Île-de-France accompagne les élèves et les étudiants des formations sanitaires ou sociales dans la réussite de leur parcours.

La bourse d'étude est attribuée sur critères sociaux, sans condition d'âge, et constitue un complément de revenu.

→ Cette bourse n'est pas cumulable avec celle du CROUS.

Estimez le montant de votre bourse, en fonction de votre situation grâce au simulateur «Ma bourse sanitaire ou sociale»

→ La simulation est indicative et ne vaut pas attribution.

1 Créez votre compte sur la nouvelle plateforme

2 Complétez votre demande en ligne

Oéposez les pièces justificatives directement dans votre espace personnel.





es étudiants inscrits dans une des formations suivantes dispensées en Île-de-France dans les organismes autorisés ou agréés.

Formations sanitaires

Aide-soignant • Ambulancier

- · Auxiliaire de puériculture
- Ergothérapeute Infirmier
- Infirmier puériculteur
- Manipulateur d'électroradiologie médicale
 Masseur-kinésithérapeute
- Pédicure-podologue
- Psychomotricien Sage-femme
- Technicien de laboratoire médical.

Formations sociales

Accompagnant éducatif et social

- Assistant de service social
- Conseiller en économie sociale et familiale • Éducateur de jeunes enfants • Éducateur spécialisé
- Éducateur technique spécialisé
- Moniteur-éducateur Technicien de l'intervention sociale et familiale.

IMPORTANT

Vérifiez auprès de votre établissement si votre formation est éligible à la bourse.

D'autres aides régionales

Vous avez obtenu une mention très bien à votre baccalauréat en juin 2024?

→ Vous pouvez bénéficier de l'aide au mérite de la Région d'un montant de 1000€. Vous avez moins de 25 ans et cherchez un job étudiant pendant votre formation?

→ Vous pouvez postuler pour un emploi étudiant mentor financé par la Région.

PLUS D'INFORMATIONS

www.iledefrance.fr/aide-au-merite

CONTACT

aideaumerite@iledefrance.fr

PLUS D'INFORMATIONS

https://emploisetudiantsmentors. smartidf.services



Avez-vous pensé au financement de votre formation?

our réussir votre parcours de formation, vous devez vous assurer, au préalable, que votre formation pourra être financée pendant toute sa durée.

Selon votre statut et votre situation, une prise en charge peut vous être proposée :

- si vous êtes en poursuite d'études, la Région peut prendre en charge le coût de votre formation.
- si vous êtes demandeur d'emploi, inscrit dans une agence France Travail, la Région peut prendre en charge le coût de votre formation. Vous bénéficiez alors du statut de stagiaire de la formation professionnelle continue.
- si vous êtes salarié, vous pouvez bénéficier d'un financement de votre employeur, dans le cadre de la promotion professionnelle. Vous pouvez déclencher votre Compte personnel de formation (CPF)
- → Rapprochez-vous de votre établissement pour en savoir plus sur les financements mobilisables pour votre formation.



Vous êtes en formation post-bac

Étudiant de l'enseignement supérieur :

→ Vous devez vous acquitter de la CVEC, contribution de vie étudiante et de campus, auprès du Crous : https://cvec.etudiant.gouv.fr

La notification de votre bourse régionale vous permet de faire valoir votre statut de boursier des formations sanitaires et sociales auprès du Crous (exonération ou remboursement).

ATTENTION!

Étudiant des formations sanitaires et sociales, vous relevez de la bourse de la Région Île-de-France, et non de celle du Crous, Cependant vous pouvez bénéficier des services du Crous pour toute question complémentaire de logement. santé, restauration ou si vous rencontrez d'autres difficultés : les assistantes sociales du Crous sont à ce titre à votre écoute. Rendez-vous sur les sites suivants selon votre académie de rattachement : www.crousparis.fr, www.crous-versailles.fr, www.crous-creteil.fr, pour trouver toutes les informations.



Contacts

Formulaire de contact :

 https://ma-bourse-sanitaire-ousociale.iledefrance.fr

Selon votre situation, une prise en charge peut vous être proposée :

 Des conseillers vous répondent au 01 53 85 53 85

Plus d'informations sur les bourses :

 www.iledefrance.fr/toutes-lesactualites/les-bourses-desformations-sanitaires-et-sociales

Plus d'informations sur les formations sanitaires et sociales :

 www.iledefrance.fr/morienteretudier-me-former/etudiants-enformations-sanitaires-et-sociales



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil 93400 Saint-Ouen Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

- **❸** RegionⅡeDeFrance
- iledefrance
- iledefrance

